Licence Professionnelle Activités juridiques : Droit et Gestion de l'Habitat Social



Mise en avant

La Licence Professionnelle Droit, Aménagement et Gestion de l'Habitat Social se donne pour objectif d'assurer la transmission des outils nécessaires à une insertion réussie des étudiants dans les métiers de l'immobilier social.
La formation aborde tous les aspects des métiers de l'immobilier social et elle le fait dans le cadre d'une collaboration forte avec les milieux professionnels.

ÉCOLE DE DROIT
UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

Présentation

Enjeux

La licence Professionnelle Droit, Aménagement et Gestion de l'Habitat Social repose sur deux objectifs principaux :

- Procurer aux étudiants une solide formation dans les matières qui intéressent l'habitat social,
- Apporter aux étudiants une expertise de l'habitat social leur permettant d'être immédiatement opérationnels dans la vie active.

L'essentiel

Nature de la formation

Diplôme national

Durée de la formation

- 1 an

Langues d'enseignement

- Français

Rythme

- Temps plein

Formation Initiale et Formation en Alternance

- En alternance
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

Modalités

- Présentiel

Spécificités

Cette licence est consacrée à un secteur qui connait un nouvel essor. L'habitat social fait en effet partie intégrante de la gouvernance des collectivités territoriales. Quota de logements sociaux à respecter, plan local de l'habitat, enjeux sociétaux et environnementaux, l'habitat social se pense, évolue, s'organise et se gère en fonction de spécificités qui constituent le socle de la formation.

Cette licence accorde une attention particulière aux bailleurs sociaux, acteurs incontournables de l'habitat social. Ils sont le symbole de l'engagement social nécessaire pour œuvrer dans ce domaine, rejoints en cela par les agences immobilières sociales, l' économie sociale et solidaire.

Cette formation insuffle les valeurs morales, citoyennes indispensables pour travailler demain dans le secteur de l'habitat social, elle permet d'appréhender les techniques et le management de gestion, la communication avec le public concerné.

L'habitat social se modernise, innove. Architecture et fonctionnalité se pensent autrement. L' habitat participatif fait ses preuves et l'habitat intergénérationnel est en augmentation.

Cette licence a été la première et reste l'une des rares formations spécifiquement consacrées au secteur de l'habitat social. Elle aborde les différents aspects de l'habitat social de façon pratico-pratique.

Elle collabore étroitement avec le milieu professionnel de l'habitat social. Elle a notamment comme intérêt d'être parfaitement intégrée dans son environnement professionnel. La composition de son équipe pédagogique est un atout ainsi que la mise en place d'actions de professionnalisation.

Cette formation se fait fort de responsabiliser les étudiants et de leur insuffler la culture du « mieux vivre ensemble », mode de pensée indispensable à l'habitat de demain.

Lieu(x) de la formation

- Clermont-Ferrand

Contacts

École de Droit

Université Clermont Auvergne 41, bd François-Mitterrand CS 20054
63002 Clermont-Ferrand Cedex 1

Renseignements

Responsable(s) de formation

Christele EYRAUD
Tel. +33473177620
Christele.EYRAUD@uca.fr

Public visé

- Licence 2, mentions Droit / AES / Gestion / Economie
- BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social
- BTS Professions immobilières
- DUT

Établissements

Ville de Clermont-Ferrand

Entreprises

- Assemblia (bailleur social)
- Ophis (bailleur social)
- Auvergne Habitat (bailleur social)
- CDC Habitat (bailleur social)
- Action logement

Programme

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de mises à jour.

Maquette des enseignements

Licence Professionnelle Activités Juridiques : Métiers de l'Immobilier (Droit et Gestion de l'Habitat Social)

Alternance

Formation ouverte aux contrats d'apprentissage et de professionnalisation dès la rentrée 2024 : en savoir davantage sur l'alternance

Stages

La réalisation d'un stage de 16 semaines, à partir du mois d'avril, est obligatoire dans la formation. Ce stage donne lieu à un rapport écrit et à une soutenance, cette dernière s'organisant début septembre. Chaque stage fait l'objet d'un suivi pédagogique par un membre de l'équipe pédagogique et d'un encadrement par un tuteur professionnel dans le cadre de la structure d'accueil.

Le stage est encadré par un membre de l'équipe pédagogique et répond au projet d'insertion professionnelle de l'étudiant que celui-ci aura muri en amont avec le soutien de l'équipe pédagogique. Durant le stage le référent pédagogique accompagne l'étudiant et échange avec le maître de stage désigné dans la structure d'accueil. Le stage fait enfin l'objet d'un rapport de stage remis à l'équipe pédagogique. Des séances de méthodologie sont assurées dans le cadre de la formation en présentiel afin d'aider l'étudiant à construire et rédiger son rapport de stage.

Une réunion de présentation des métiers et interlocuteurs de l'habitat social est organisée en début d'année.

Séjours à l'étranger

Le logement social est un enjeu fondamental de demain en France tout autant que dans d'autres pays. Les étudiants qui le souhaitent ont la possibilité s'ils le souhaitent d'étudier à l'étranger dans des universités qui ont des formations dédiées au logement social dans le cadre du programme Erasmus. Inversement des étudiants étrangers peuvent suivre la licence par le biais du programme Erasmus.

Projet tutoré

Les thèmes sur lequel le projet tutoré peut porter sont choisis en début d'année par les membres de l'équipe pédagogique afin de s' assurer de l'actualité et du caractère sensible des sujets proposés. Les étudiants, constitués en groupes de 2 à 3, choisissent ensuite le thème de leur projet. Chaque projet est encadré par un ou plusieurs membres de l'équipe pédagogique. La réalisation du projet tutoré permet aux étudiants d'échanger avec différents acteurs du logement social, dans le cadre d'une véritable étude de terrain, afin de mieux saisir les enjeux et problématiques du sujet étudié, mais également afin d'enrichir leur connaissance opérationnelle du secteur du logement social. Le projet tutoré fait enfin l'objet de la rédaction d'un mémoire d'une soixantaine de pages destiné ensuite à être soutenu à l'oral par les étudiants devant un jury composé de membres de l'équipe pédagogique. Là encore, des séances de méthodologies dispensées dans le cadre de la formation en présentiel permettent aux étudiants de mieux maîtriser l'étape de rédaction d'un mémoire ainsi que celle de soutenance orale du projet.

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu majoritaire : (chaque enseignant décide des modalités du contrôle continu du ou des cours dispensé(s)
- Oral sollicité pour les soutenances de projets tutorés et rapports de stages (les étudiants bénéficient d'heures dédiées à la méthodologie comme à l'entraînement à l'oral)

A consulter : Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C)

LP Activités juridiques : métiers droit immobilier

LP Activités juridiques : métiers droit immobilier parc. Droit et gestion de l'habitat social

- **Licence professionnelle Droit et gestion de l'habitat social**
 - Semestre 1
 - BA-Maîtriser l'environnement pro et les savoirs fondamentaux
 - UE 1 - Acteurs et politique du logement social *6 crédits*
 - Collectivités territoriales
 - Acteurs et politiques
 - Les métiers du logement social
 - Ateliers d'immersion
 - UE2-Politique de la ville, géographie sociale et sociologie *3 crédits*
 - Politique de la ville
 - Géographie sociale
 - Sociologie
 - UE3-Connaissances juridiques *6 crédits*
 - Principes juridiques
 - Gestion du contentieux
 - Biens et assurances
 - Droit du travail
 - Contrats et marchés
 - Fiscalité
 - BB - Appréhender les enjeux et les techniques
 - UE 1 - Stratégie et commercialisation *3 crédits*
 - Accession sociale
 - Démarche mercantique
 - UE 2 - Gestion de la demande et des attributions *6 crédits*
 - Gestion de la demande et des attributions
 - Publics vulnérables
 - Gestion technique du patrimoine
 - BC - Etablir une relation professionnelle
 - UE 1 - Outils et méthodes de communication *3 crédits*
 - Méthodologie écrite et orale
 - TICE
 - Communication
 - UE 2 - Langues *3 crédits*
 - Anglais
 - Semestre 2
 - BA - Piloter et gérer des actions et/ou activités
 - UE 1 - Gestion de projets et management *3 crédits*
 - Management des équipes
 - Montage d'opération et qualité
 - Gestion financière du montage d'opération
 - UE 2 - Gestion locative *3 crédits*
 - La vie du bail

- Syndic et copropriété
- Comptabilité et gestion locative

- UE 3 - Gestion de la relation clientèle *3 crédits*
 - Pratique et traitement des impayés
 - Gestion de proximité

- BB - Construire sa professionnalité
 - UE 1 - Projet tutoré *6 crédits*
 - UE 2 - Stage *15 crédits*

Rythme

Alternance

Formation ouverte aux contrats d'apprentissage et de professionnalisation dès la rentrée 2024 : en savoir davantage sur l'alternance

Stage(s)

Stage(s)

Oui, obligatoires

Informations complémentaires sur le(s) stage(s)

La réalisation d'un stage de 16 semaines, à partir du mois d'avril, est obligatoire dans la formation. Ce stage donne lieu à un rapport écrit et à une soutenance, cette dernière s'organisant début septembre. Chaque stage fait l'objet d'un suivi pédagogique par un membre de l'équipe pédagogique et d'un encadrement par un tuteur professionnel dans le cadre de la structure d'accueil.

Le stage est encadré par un membre de l'équipe pédagogique et répond au projet d'insertion professionnelle de l'étudiant que celui-ci aura muri en amont avec le soutien de l'équipe pédagogique. Durant le stage le référent pédagogique accompagne l'étudiant et échange avec le maître de stage désigné dans la structure d'accueil. Le stage fait enfin l'objet d'un rapport de stage remis à l'équipe pédagogique. Des séances de méthodologie sont assurées dans le cadre de la formation en présentiel afin d'aider l'étudiant à construire et rédiger son rapport de stage.

Une réunion de présentation des métiers et interlocuteurs de l'habitat social est organisée en début d'année.

Séjour(s) à l'étranger

Informations complémentaires sur le(s) séjour(s) à l'étranger

Le logement social est un enjeu fondamental de demain en France tout autant que dans d'autres pays. Les étudiants qui le souhaitent ont la possibilité s'ils le souhaitent d'étudier à l'étranger dans des universités qui ont des formations dédiées au logement social dans le cadre du programme Erasmus. Inversement des étudiants étrangers peuvent suivre la licence par le biais du programme Erasmus.

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu majoritaire : (chaque enseignant décide des modalités du contrôle continu du ou des cours dispensé(s)
- Oral sollicité pour les soutenances de projets tutorés et rapports de stages (les étudiants bénéficient d'heures dédiées à la méthodologie comme à l'entraînement à l'oral)

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +3

Niveau de sortie

- Niveau 6 : Maîtrise / Licence

Compétences visées

Activités visées / compétences attestées

- Comprendre l'environnement professionnel, juridique, technique du logement social
- Connaître les acteurs et les politiques publiques de l'habitat social
- Comprendre et savoir gérer les relations avec les bénéficiaires du logement social
- Mettre en pratique la gestion du logement social
- Maîtriser des connaissances fondamentales (sociales, juridiques , comptable, etc…)
- Construire sa professionnalité

Poursuites d'études

La vocation d'une licence professionnelle est d'apporter savoir et savoir-faire pour entrer dans la vie active. Il s'ensuit que les poursuites d'études ne peuvent être qu'exceptionnelles et impérativement en lien avec la licence.

La poursuite d'études est limitée de 10 à 20 % à un an et environ 5 % à 30 mois. Les étudiants sont sensibilisés lors de leur recrutement et pendant l'année sur la vocation professionnalisante de la formation.

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité

Les débouchés professionnels se réalisent principalement dans le secteur de l'habitat social , aussi bien dans des services de proximité, d'accompagnement social, de gestion locative ou de gestion de syndic, de maîtrise d'ouvrage, ou des services supports ;
Les métiers de la gestion locative et de la gestion de proximité sont plus particulièrement visés :

- Chargé (e) de clientèle
- Chargé (e) de gestion locative
- Chargé (e) d'attribution
- Chargé (e) de commercialisation
- Chargé (e) du contentieux
- Chargé (e) du traitement amiable des impayés
- Gestionnaire de site
- Adjoint (e) d'Agence ou d'Antenne
- Responsable d'Agence ou d'Antenne
- Assistant (e) de copropriété
- Assistant (e) de maîtrise d'ouvrage
- Assistant (e) service foncier

Insertion professionnelle

Le suivi des diplômés est assuré par le biais d'un Observatoire des formations et du devenir des étudiants (OFDE). Les dernières enquêtes d'insertion réalisées dévoilent les situations à 6 mois, à un an et à trente mois du diplôme. Chaque enquête questionne les étudiants d'une promotion donnée (entre vingt et trente étudiants enquêtés) avec un taux de réponse dépassant les 70%.

Ces enquêtes dévoilent un taux d'insertion professionnelle de 70 % à 6 mois, de 85% à un an et de près de 95% à trente mois. La plupart des anciens étudiants évoluent dans des métiers du logement social à des postes occupés de manière stable et ce, dans toute la France.
L'université reste en contact avec les anciens étudiants et au besoin les accompagne dans la recherche d'un emploi.
Elle centralise les offres d'emplois portées à sa connaissance et les diffuse aux étudiants en cours d'année comme aux anciennes promotions.